

GESTES ET POSTURES DU TRAVAIL SUR ECRAN



Ecrans de visualisation :
Articles R4542-1 à R4542-19
du code du travail
Formation à la sécurité :
Articles L4141-2, R4141-3 et
R4141-13 du code du travail

FORMATION EN PRESENTIEL

* Module disponible en e-learning – blended learning

Public

Travailleurs ayant une activité sédentaire devant un écran de visualisation (travail sur poste informatique...) et devant organiser le poste de travail afin de prévenir les troubles musculosquelettiques.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ✓ régler les différents éléments composant le poste de travail, afin d'assurer sa santé et sa sécurité.

Prérequis

Aucun

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

Durée

4 heures

Tarif *Nous contacter

CONTENU

Enseignements théoriques

- ✓ Réglementation applicable au travail sur écran
- ✓ Troubles musculo-squelettiques dus au travail sur écran
- ✓ Prescriptions relatives aux :
 - Ecrans
 - Claviers
 - Logiciels
 - Périphériques
- ✓ Prescriptions relatives à l'environnement de travail
- ✓ Prescriptions relatives au mobilier de bureau

Enseignements pratiques

- ✓ Etudes de postes in situ
- ✓ Réglage des postes de travail avec les participants

Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 40 à 50% du temps de formation

Formateur

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par notre service référent. Ils sont titulaires d'un certificat de formateur délivré par l'INRS et/ou de qualification(s) ou diplôme(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences.

ORGANISATION

➤ Limite d'effectif

12 participants

➤ Moyens pédagogiques et techniques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

Accès aux locaux de l'entreprise pour la visite technique

➤ Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation de satisfaction de la formation
L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées
- Attestation de formation délivrée si les compétences sont validées par le formateur

Support remis à chaque participant